

Compte Rendu de la Réunion du CA de la FFTM

Date de la réunion : 30 Avril 2026

Secrétaire de séance : Adrien (GoodBeer)

Présents et Absents

- **Présents :** Bendrums - Shaka - Meltam - Puech - Tardigrade - Ikorih - Davax - Thorongil - Eradros - Goodbeer.
- **Absents :** Amandil.

LES SUJETS / Météo des services

1. Chambre Arbitrale

- **Composition actuelle :** La chambre est aujourd'hui composée d'Armando, Lancelot, AntoZ et Meltam. Thorongil et Tardigrade intégreront à termes la chambre..
- **Création d'un rôle préventif :** Il est suggéré de mettre en place des référents chargés des "alertes préventives" avant et après les tournois. Le but est d'apaiser les joueurs et de désamorcer les conflits pour éviter d'en arriver à des procès ou des sanctions formelles.

2. Communication de la Fédération

- **Mise en avant du circuit local :** Bendrums rejoint Goodbeer sur la partie communication réseaux sociaux. La ligne éditoriale va s'élargir. Il ne s'agit plus uniquement de couvrir les grands événements nationaux, mais d'offrir une vraie visibilité aux tournois locaux et régionaux sur les réseaux sociaux.
- **Rythme de publication :** Augmentation de la fréquence des posts pour dynamiser la communauté.

3. Projets d'Édition et de Traduction

- **Avancement :** Les maquettes des suppléments "Armées du Mal" et "Profils du Bien" sont

en phase finale d'intégration sous InDesign.

- **Calendrier** : Bouclage prévu pour le mois d'août, avec un objectif d'impression et de livraison aux joueurs pour la rentrée de septembre.
- **A voter** : Prise d'une Licence Indesign pour pérennité des projets Traduction / Battle Compagny / Conventions - 250€/ an environ - Renouvelable annuellement.
 - Pour : Amandi, Shaka, Bendrums, Thorongil, Puech, Ikorih, Eradros, Goodbeer, Davax, Tardigrade, Meltam
 - Contre : NA

Mesure adoptée

4. Trésorerie et Investissements Informatiques

- **Passation** : Mathieu (Meltam) reprend officiellement la gestion de la trésorerie. Mise en place de nouveaux fichiers Excel de suivi pour garantir une transparence à l'euro près.
- **Licences Logicielles** : Pour mener à bien les projets d'édition, le besoin de deux licences Adobe InDesign a été soulevé. De plus, l'acquisition d'une licence d'intelligence artificielle est proposée pour assister le bureau dans la rédaction, la logistique et l'analyse de données, pas seulement pour la trésorerie d'ailleurs.
- **A voter** : Prise d'une Licence Claude AI pour gérer les projets de trésorerie et faciliter le secrétariat.
 - Pour : Thorongil, Meltam, Goodbeer, Eradros, Puech, Shaka, Davax
 - Abstention : Amandil, Ikorih, Bendrums, Tardigrade

Mesure adoptée

5. La Convention Internationale (FAQ)

- **Unification Mondiale** : La FFTM participe à un groupe de travail avec 6 autres nations (dont l'Italie, l'Allemagne, le Royaume-Uni) pour créer une FAQ internationale unifiée, qui sera testée au WTC.
- **La "French Touch"** : La France s'alignera sur cette convention pour ses tournois qualificatifs, mais le CA se réserve un droit de veto sur certaines règles qui manqueraient de logique ou de pertinence par rapport à l'écosystème compétitif français.
- **A voter** : Adoption de la convention internationale pour les évènements FFTM.
 - Pour : Amandi, Shaka, Bendrums, Thorongil, Puech, Ikorih, Eradros, Goodbeer, Davax, Tardigrade, Meltam
 - Contre : NA

Mesure adoptée

6. Retour sur le Salon Ludiverse

- **Bilan** : Énorme succès public (16 000 visiteurs). Les tables de démonstration animées par Vincent ont très bien fonctionné.
- **Perspectives** : Le CA s'interroge néanmoins sur le ratio investissement en temps bénévole / retombées directes pour la fédération, afin de statuer sur la présence aux prochaines éditions. La fédé est en attente d'infos à ce sujet.

6. Evolution circuit qualificatif.

- **A voter** : Tournoi de qualif FFTM Format Nation Cup : Repasser a 6 parties pour compenser un éventuel déséquilibre Bien vs Mal ou garder le système 5 parties pour ceux qui viennent de loin (fin plus tôt le dimanche)
 - Pour : Amandi, Goodbeer, Bendrums
 - Abstention : Meltam, Eradros, Tardigrade
 - Contre : Thorongil, Puech, Ikorih, Shaka, Davax**Mesure non adoptée**
- **A voter** : Maintenir le système Deux listes par joueur une du Bien, une du Mal
 - Pour : Amandi, Goodbeer, Shaka, Davax, Ikorih, Eradros, Tardigrade, Thorongil
 - Abstention : Meltam, Puech
 - Contre : Bendrums**Mesure non adoptée**

7. Partenariats, Goodies et Transparence

- **A voter** : Note de cadrage sur les dépenses FFTM (voir annexes).
 - Pour : Amandi, Shaka, Thorongil, Ikorih, Eradros, Goodbeer, Davax, Tardigrade, Meltam
 - Abstention : Puech, Bendrums**Mesure adoptée**

ANNEXES

Note de cadrage Politique d'achat de la FFTM

Contexte

Ce document est une note de cadrage sur la politique d'achat de la FFTM.

Elle s'adresse au CA et au Bureau pour établir un process validé pour l'Association auquel les membres du CA et du Bureau se soumettent jusqu'à dénonciation de la présente note par un vote du CA.

Elle s'adresse aussi aux bénévoles intéressés par la gestion financière de l'Association.

Objectifs de la note de cadrage :

- Définir le process de décision
- Assurer la viabilité des pratiques sur le plan légal
- Définir une stratégie de contrôle pour éviter tous conflits d'intérêt et garantir la transparence de la gestion associative

Définition des achats

Les achats (bien et services) de la FFTM se regroupent en 2 catégories principales :

- Les achats nécessaires qui permettent le bon fonctionnement normal de l'Association (fournitures, organisation de la vie événementielle, frais de déplacement, investissement matériel).
- Les projets qui incluent la vente ou revente de bien ou de services aux adhérents de l'Association. Ces derniers sont permis au nom de l'article 2 de nos statuts (dernier paragraphe).

Ils doivent suivre l'un ou l'autre ou les deux objectifs suivants :

- Aider au fonctionnement financier de l'Association tout en restant dans un cadre non lucratif (dégagement de bénéfice pour pallier aux dépenses de

- l'Association et assurer un budget à l'équilibre).
- Concourir à l'Objet de l'Association tel que défini par les statuts.

Process de validation :

Rappel des rôles :

Le Président est responsable légal de l'Association et responsable des opérations financières de l'Association. Il dispose des moyens de paiements et d'un pouvoir décisionnel cadré.

Le Trésorier est responsable du contrôle des comptes pour identifier toute irrégularité (dépenses non renseignées, mouvement d'argent anormaux). Il travaille en collaboration avec le Président sur l'analyse des comptes, la tenue de la Trésorerie et a obligation d'alerte auprès du Bureau et du CA en cas de manquement flagrant du Président à la présente note de service.

Le CA est consulté pour les dépenses déficitaires ou les investissements moyens. Il confirme par le vote les grandes orientations budgétaires présentées par le Bureau, en respectant le budget prévisionnel voté par l'Assemblée Générale.

Process décisionnel sur les dépenses déficitaires ou les investissements* :

1. Dépenses ponctuelles

Montant	Décisionnaire	Exécutant	Organe de validation	Organe de contrôle	Exemples basés sur l'historique FFTM
Jusqu'à 400€	Président ou Bureau ou CA	Président	Président	Trésorier	Du paquet de café pour un tournoi à l'achat d'une nouvelle table de jeu
400€ à 3000€	Président ou Bureau ou CA	Président ou Trésorier	CA	Trésorier	Projet Stream Sponsoring du Ludiverse Investissement massif en tables de jeu

+ de 3000€	Les adhérents par le biais d'une consultation ou de l'Assemblée Générale	Président ou Trésorier	Assemblée Générale Ordinaire ou Consultation des adhérents	Président et Trésorier	Aucun à ce jour
------------	--	------------------------	--	------------------------	-----------------

* A l'exception des dépenses inscrits dans un sous-budget de projet, si le projet est à l'équilibre et les dépenses majeures couvertes par des assurances professionnelles (recours à un pro). Ces projets sont en général visibles dans le budget prévisionnel de l'année, déjà pré-validé en Assemblée Générale.

Exemple : Achat pour 1200€ de lots auprès d'un professionnel pour les tournois Qualificatifs de l'année en cours – À condition que les budgets du programme de tournois soient à l'équilibre (+/- 300€).

2. Abonnements et engagements divers

Mise en place de dépenses mensuelles régulières (abonnement, licences,...)	Décisionnaire	Organe de validation	Organe de contrôle	Exemple basé sur l'historique FFTM
Tout montant	CA	CA	Trésorier	Hébergement du Site Internet

Choix des partenaires

Le choix des partenaires de la FFTM suit les objectifs suivants :

- L'optimisation et le contrôle des coûts pour la FFTM, en visant leur réduction.
- La sécurité des investissements au-delà d'une certaine somme.

Les moyens d'actions de la FFTM sont les suivants, par ordre de préférence en fonction de la faisabilité :

Partenaires	Objet	Cadre	Justificatifs nécessaires pour le contrôle par le Trésorier
-------------	-------	-------	---

Bénévolat	Services	Utilisé prioritairement quand possible. Il implique bien sûr l'existence de bénévole volontaire pour chaque cas de figure.	Ø
Défraiement Remboursement de frais réels	Déplacement, repas, nuitées Remboursement de frais exceptionnels (avances réalisées pour la FFTM)	Uniquement dans les cas cités ci-contre. Le remboursement de frais sur tickets doit rester exceptionnel pour la facilitation comptable.	Notes de frais Tickets de caisse et de péage (le cas échéant)
Achat à un particulier*	Biens divers	Utilisée pour l'obtention de Bien utile à l'Association ou à un projet de l'Association. Le décideur (Président ou CA) a l'obligation de s'assurer qu'un achat à un particulier est toujours justifié par un prix inférieur à celui du marché.	Reçu
Achat à un professionnel	Tout type de prestation	Pratique normale et usuelle quand les 3 cas suscités ne sont pas applicables.	Facture

* Si le particulier est membre du CA de l'Association, des règles exceptionnelles vont venir encadrer le processus.

Les règles sont les suivantes :

- **Cohérence avec l'objet social** : l'achat doit servir l'activité de l'association et son objet statutaire.
- **Non régularité des ventes** : tout achat régulier d'un même produit à un particulier ou tout achat répétitif à une même particulier est proscrite pour limiter les risques d'association de la FFTM en cas de requalification en activité commerciale par l'administration (bien que la responsabilité de l'Association ne soit pas directement engagée).
- **L'achat à un prix supérieur à celui du marché est toujours proscrit.**

- **Transparence et conflit d'intérêt** : L'achat transparent et signalé pour éviter tout conflit d'intérêts ou risque de **conflit d'intérêt** et d'accusation **d'abus de confiance**, selon les règles suivantes :

Montants des achats/projets :	Règles	Exemple
Projet/Achat déficitaire de : 100€ et moins OU Budget du projet inférieur à 100€	L'administrateur et le décisionnaire déclarent la vente au Bureau qui valide ou non.	Vente d'une figurine ou d'un tapis de jeu d'occasion à la FFTM Vente d'un enrouleur d'occasion
Projet/Achat déficitaire de : 100€ à 500€ OU Budget du projet supérieur à 100€	La question est soumise au CA. L'administrateur concerné s'abstient au vote.	Vente d'un lot plus important divisible par la FFTM pour de la revente (ensemble de décors ; collection de figurine ; mats néoprène, etc.) Vidéoprojecteur ou ordinateur d'occasion
Projet/Achat déficitaire de + de 500€	La pratique est interdite pour protéger l'Association de tout risque d'accusation de conflit d'intérêt.	Ø

Les décisionnaires restent toujours responsables d'avoir vérifié que le prix proposé est inférieur à celui du marché.